

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N° 5098

présenté par
Mme Pochon et les membres du groupe Écologiste - NUPES
à l'amendement n° 3952 de M. Alfandari

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 49, après le mot :

« transmettre »,

insérer les mots :

« notamment sur l'état et la santé des sols, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sans sols en bonne santé, pas d'agriculture possible. Il est indispensable de connaître l'état des sols pour s'adapter avant qu'il ne soit trop tard.